

FOYER d'ACCUEIL MEDICALISE

ADEP FOYER Alain LEFRANC

Le projet :

Le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) accueille en collectivité des personnes en situation de handicap physique dont le besoin de soin et de tierce-personne est important. Les personnes accueillies sont partie prenante de cet accueil, qui s'intègre pleinement dans un projet de vie qui peut alterner *vie en institution ou vie à domicile*.

Le FAM propose un accompagnement médico-social global. A ce titre l'établissement est financé par le Conseil Général (ou le résident) et par la Sécurité Sociale.

Le public :

Le FAM s'adresse :

- à des adultes âges de 18 à 75 ans dont le handicap physique a été reconnu avant l'âge de 60 ans ayant une orientation Foyer d'Accueil Médicalisé par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) (se renseigner auprès des MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- ne souffrant pas de trouble ou déficit mental moyen ou sévère.

Capacité :

L'établissement est agréé pour 30 bénéficiaires :

- 29 places en accueil permanentes
- 1 place en accueil temporaire

L'Hébergement :

Le foyer est situé au cœur de la Ville de ROANNE, près des commerces, des administrations et des centres d'activités.

L'hébergement est proposé dans 30 studios adaptés au handicap moteur, qui disposent chacun d'un coin toilette, douche et kitchenette.

La restauration est préparée sur site et s'adapte aux régimes spécifiques.

Le Personnel :

Pole santé : médecin, cadre de santé, Psychologue, Psychomotricien, Infirmiers DE, Aides soignants, Ergothérapeute et Kinésithérapeute, Veilleurs de nuit.

Pole social : Auxiliaires de vie, éducateur spécialisé, AMP, animateur.

Pole Technique : Agents de Restauration, Agents de services, Ouvrier Polyvalent.

Pole Administratif : Directeur, secrétaires.

Les Prestations :

L'accueil dans le FAM ADEP permet une prise en charge globale et cohérente de la personne en situation de handicap.

Soins : avec mobilisation possible des équipes 24/24 H.

Social : avec accompagnement de la personne sur des projets individuels ou collectifs.

Les résidents peuvent également bénéficier du dispositif d'accueil de jour, ouvert par l'ADEP à proximité de l'établissement.

Le résident peut s'il le désire s'inscrire dans la dynamique d'un projet de vie partagé avec l'équipe médico-social et plus spécifiquement avec deux référents.

La procédure d'admission :

Le dossier de demande d'admission est à télécharger sur le site Internet à l'adresse suivante : www.adep-roanne.org

Participation financière :

Prix de journée hébergement 2008 : **126.12 €.**

La prise en charge peut être assurée par l'aide sociale. Le résident reverse alors 90% de ses ressources, mais doit pouvoir conserver au moins 30% du montant mensuel de l'AAH.

ACCUEIL TEMPORAIRE

Depuis 2003 l'ADEP propose dans l'établissement FAM ADEP Foyer Alain Lefranc un accueil temporaire.

- séjour de rupture
- temps d'expérimentation ou d'adaptation,
- période d'évaluation
- échange avec d'autres structures
- absence de la famille ou de l'aidant
- répit pour les aidants familiaux

L'accueil temporaire est proposé en fonction des disponibilités pour des périodes de 1 à 3 mois.

A l'issue de cette période un bilan de cet accueil est réalisé conjointement avec le bénéficiaire.

Tarif accueil temporaire : **171.50 €(2008)**.

La contribution financière d'un résident en accueil temporaire est limitée à **16 €(2008)**.

Projet de vie à domicile :

Les autres prestations ADEP-ROANNE

La vie à domicile des personnes en situation de handicap physique est complémentaire d'un projet de vie en institution.

Dans cette perspective, l'ADEP-Roanne propose au public en situation de handicap, différents services auxquels il pourra faire appel selon ses besoins et ses difficultés :

Le **SAVS** (service d'accompagnement à la vie sociale)

Le **SAMAD'AV** service d'auxiliaire de vie

Le **SAMAD** service de soin à domicile

Le **SAJ** (service d'accueil de jour)

La personne handicapée va pouvoir solliciter l'un **et/ou** l'autre de ces services. Ces quatre services travaillent en étroite collaboration et visent à une prise en charge globale de la personne. Le SAVS intervient comme coordonnateur.

Organisme gestionnaire

*Association d'Entraide
des Polios et Handicapés*

Siège Social :
Hôpital Raymond Poincaré – GARCHES

Siège Administratif :
194, rue d'Alésia
75014 PARIS
Tél : 01.45.45.40.30



**FOYER d'ACCUEIL
MEDICALISE
Foyer ADEP
Alain Lefranc**

ADEP- Roanne

*17 rue Raoul Follereau
42300 Roanne*

Tél : 04.77.72.46.66

Fax : 04.77.71.41.18

E mail : adep-roanne@wanadoo.fr
Site internet : www.adep-roanne.org